

(1)
(N° 50.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1878.

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des Cré- dits supplémentaires au Budget du Ministère de la Justice, pour l'exercice 1877.

(Voir les Nos 58 et 98 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le baron D'ANETHAN, Président ; FR. DOLEZ, DE WANDRE
et VAN OVERLOOP, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Chambre des Représentants a, dans sa séance du 29 mars 1878, adopté à l'unanimité, le Projet de Loi ; ce Projet n'a donné lieu à aucune observation dans votre Commission, qui l'a trouvé justifié et a l'honneur, en conséquence, de vous en proposer l'adoption.

Le Président,
Baron D'ANETHAN.

Le Rapporteur,
H. VAN OVERLOOP.